

Jeudi 03 février 2011

Présents : Y. Blayer, P. Chaussonnet, A. Granatto, G. Leydet, G. Lienard, Y. Reyres, N. Vignal.

Excusés : F. Daucé, Y. Helleux.

Ordre du jour :

1. Points sur l'année 2010

Guy Liénard ouvre la séance à 20h15 en faisant un résumé de la réunion de 06 décembre 2010 entre le Conseil Général, la Mairie de Pertuis, la Communauté du Pays d'Aix et ARROBA.

- Mr R. PELLENC affirme qu'en considérant la nature et quantité du trafic sur la route de la Bastidonne celle-ci ne peut appartenir à la commune, sauf si le Conseil Général envisage à court terme de réaliser un contournement par l'Est de Pertuis.
A ce jour, le projet proposé par le Conseil Général n'est pas programmé dans les 5 ans à venir. (Lettre du 8 décembre 2010 – rendue accessible sur le site www.arroba.fr)
- Tous les participants s'accordent à dire qu'il est nécessaire d'entreprendre un aménagement primaire de mise en sécurité ainsi qu'une étude de trafic.
La CPA et la mairie réaliseront ces aménagements avec l'aide du CG ayant en charge la bande de roulement.
- Le 12 décembre l'association a présenté un projet à la mairie de Pertuis. Projet que Mr R. PELLENC a soumis au service technique, CG et CPA pour étude. Ceci permettant notamment d'étendre la longueur du busage du fossé de la partie basse sur 350 ml et de définir la position des plateaux ralentisseurs (lettre du 21 décembre 2010 – rendue accessible sur le site www.arroba.fr).
- Guy Liénard ajoute qu'il a rencontré les élus lors des vœux du Maire le 18 janvier. Il semble que les travaux soit possible avant août 2011 (confirmé le 4 février par la CPA, voir post-scriptum). La demande concernant la possibilité de mise en place d'une banderole sur la voie publique reste en suspens.

2. Action à entreprendre

- Les contacts avec les différents services, techniques et CPA, vont être relancés pour prendre part à leur définition finale du projet et suivre la réalisation des travaux.
- Un Article dans le quotidien la Provence est envisagé pour annoncer l'aménagement primaire et affirmer la nécessité d'étendre la sécurisation sur la partie haute de la route.

3. Site WEB

- Le changement d'hébergeur est finalisé entièrement et le fonctionnement du site est pleinement opérationnel. (courriers, newsletters...).

- La suite des travaux concerne l'album photos et doit-être implémenté dans les prochaines semaines.

4. Questions des riverains

- Concernant la partie haute (sortie de ville) l'association persévère et peut maintenant arguer la nécessité d'un aménagement afin de sécuriser les abords en sortie de ville. L'obtention des premier travaux pour 2011 n'est qu'une étape, et l'on peut se féliciter, enfin les choses évoluent.
- Pour les questions plus personnelles, une réponse individuelle par mail a été apportée au cas par cas.

5. Questions diverses

- L'utilisation des panneaux d'affichage a été soulevée, mais il est décidé que dans l'immédiat il n'est pas opportun d'en mettre en place et de conserver le budget pour des actions futures.

Fin de séance à 21h30.

Le secrétaire

Nicolas VIGNAL

Post-scriptum : Un mail du 4 février nous a confirmé que la CPA a programmé de façon officielle pour 2011 les travaux de sécurisation. (Rendu accessible sur le site www.arroba.fr).